

	Ouvrier spécialisé en maintenance technique BTP	26/07/2023
---	--	------------

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Belle Alliance est un établissement autonome public médico-social de la commune de Groslay. Il accompagne un public en situation de handicap au sein de l'ESRP (Réadaptation professionnelle) et du SAMSAH (Accompagnement médico-social).

DESCRIPTION DU POSTE

L'établissement recrute pour son ESRP, un ouvrier spécialisé en BTP. Vos missions seront les suivantes :

- Assurer la maintenance et la prévention des matériels, équipements spécifiques au domaine d'activité,
- Veiller au contrôle et à l'entretien général de l'ensemble des bâtiments,
- Garantir les réparations de premier niveau et mettre en place les interventions nécessaires,
- Assurer la gestion des déchets en conformité avec la réglementation,
- Gérer les stocks et besoins en consommables (ampoules, piles et autres besoins en lien avec l'Hébergement, ...)
- Contribuer à la polyvalence au sein du service pour l'ensemble des missions du service dont celles relatives aux contrôles des entrées et sorties de l'établissement,
- Participer aux astreintes techniques (passage les week-end et jours fériés),
- Savoir rendre compte à la hiérarchie et être force de propositions.
- Suivi des entreprises intervenant au sein de l'établissement

CONNAISSANCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Qualifications requises (au minimum) :

- CAP/BEP dans des spécialités du bâtiment second œuvre, expérience professionnelle, habilitation électrique,

Connaissances requises :

Savoir-faire :

- BTP tous corps d'état (maçonnerie, plomberie, menuiserie...)
- Electricité / électrotechnique
- Geste et posture, manutention,
- Hygiène et sécurité,
- Respect des procédures, normes, règlements techniques et de sécurité, document unique.

Capacités et qualités personnelles requises :

- Discrétion et respect du secret professionnel
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Sens de l'organisation
- Prise d'initiatives
- Aptitude au travail en équipe

	Ouvrier spécialisé en maintenance technique BTP	26/07/2023
---	--	------------

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Rémunération nette** : 1600 à 2200 € selon expérience et qualifications
- **Horaires** : 37 heures hebdomadaires (12 jours de RTT par an)
- **Quotité de travail** : 100 %
- **Contraintes et nuisances** :
 - Astreinte technique obligatoire
 - Assurer la continuité de service
 - Permis B obligatoire